

Arts et culture : Politiques de la Vision verte

Par Marike Finlay-de Monchy

Critique du cabinet fantôme en matière d'arts et de culture

Introduction

S'il est vrai que le domaine des arts et de la culture apporte d'importantes contributions qui sont clairement quantifiables et bénéfiques à l'économie canadienne, le Parti Vert du Canada reconnaît que l'impact qualitatif de ce secteur est d'une valeur inestimable. À tous les niveaux de notre société, les activités artistiques et culturelles nous aident à définir notre identité individuelle et collective et à la partager avec le monde entier. Que l'on parle de cirques surréalistes, de films incisifs ou d'interprètes et de musiciens de renom, les artistes canadiens percent sur la scène artistique et culturelle internationale.

Nous ne vivons pas, nous ne travaillons pas, nous n'élevons pas des enfants et nous ne faisons aucune autre activité de subsistance simplement dans le but de faire augmenter le PIB. Aussi, le bien-être individuel et collectif n'est pas simplement « amélioré » par les arts et la culture. En tant que nation, nous comptons sur ce domaine pour exprimer notre identité individuelle et collective. Nous bénéficions, grâce à lui, d'une meilleure compréhension de notre diversité historique et nous nous épanouissons par l'écoute des diverses voix de ce pays qui nous poussent à agir selon les aspirations qu'elles véhiculent.

L'auteure canadienne de renommée internationale Margaret Atwood a exprimé un point de vue que nous partageons : « *Les arts [...] ne sont pas de la frivolité. Ils sont l'essence même... Une société sans arts aurait brisé ses miroirs et arraché son cœur. Elle ne serait plus ce qu'on pourrait considérer comme une chose humaine* ».

Nous vivons à une époque où la commodité prend de plus en plus de place et nous laisse baigner dans une mer d'uniformité et de médiocrité, où les centres d'achats linéaires, les parcs de stationnement et l'étalement urbain peuvent écraser l'authenticité culturelle et la créativité. Il serait assez difficile d'imaginer que quelconque gouvernement puisse créer la *beauté*, toutefois, celui-ci peut mettre en place des conditions propices à la protection et au soutien de ceux qui la font.

Contexte

Les Canadiennes et les Canadiens reconnaissent clairement le rôle vital des arts et de la culture :

-75 % des Canadiennes et des Canadiens croient que les arts sont importants dans l'amélioration de leur qualité de vie;

-85 % des Canadiennes et des Canadiens sont d'accord avec le fait que les gouvernements devraient soutenir le domaine des arts et de la culture.

D'après le Centre de recherche Décima pour le ministère du Patrimoine canadien

Statistique Canada définit la *culture* comme une « *activité artistique et créatrice qui englobe les biens et les services produits [directement] par cette activité, ainsi que la conservation du patrimoine humain [c.-à-d. les musées, les bibliothèques, les archives, etc.]* ».

Au cours de la dernière décennie, les artistes canadiens ont connu des percées remarquables sur la scène artistique internationale. Aujourd'hui, plus de 600 000 Canadiens travaillent dans le secteur de la culture.

Les artistes canadiens et les personnes travaillant dans le secteur de la culture au Canada sont souvent tenus pour acquis, placés dans une situation financière précaire et sous-financés de façon importante. Pour leur permettre de réussir et de s'épanouir, ils doivent pouvoir compter sur de nouveaux outils financiers innovateurs ainsi que sur un financement plus imposant. Notre avenir et notre identité en tant que nation dépendent de la mise en œuvre de politiques qui assurera la prospérité d'une communauté culturelle florissante, diversifiée et socialement responsable à l'intérieur d'un Canada inclusif.

Les avantages d'un milieu vivant pour les arts et la culture

« Les arts et les activités culturelles sont au cœur même des collectivités – ils transforment la communauté en un lieu de vie plus attrayant, tout en permettant son épanouissement et en définissant ses caractéristiques uniques. Ils offrent un attrait touristique et contribuent à la compétitivité économique de la communauté partout dans le monde. »

Le Conseil des Arts du Canada

« La population désire vivre et travailler dans des communautés vivantes remplies de personnes créatives et de possibilité d'instruction. Une vie active sur le plan artistique et culturel attire les créateurs dans les communautés. Ainsi, il est important de soutenir une vie artistique et culturelle vivante dans les communautés, non seulement pour des raisons de qualité de vie, mais aussi pour

des motifs strictement économiques, afin d'attirer des gens talentueux et des entreprises qui feront fonctionner l'économie de ces communautés. »

Richard Florida, dans *The Rise of the Creative Class*

Le bien-être collectif

Les arts et la culture nous donnent une idée de ce que nous sommes. Ils nous aident à fixer et à conserver nos valeurs en plus d'en être le reflet. Ils nous donnent également un aperçu critique sur les préoccupations, le point de vue et le mode de vie des autres.

Les arts et la culture représentent un aspect crucial au développement d'une société diversifiée et harmonieuse. Les arts nous enseignent une variété de connaissances fondamentales, comme la résolution de problèmes inventive, la discipline et l'apprentissage d'habiletés sur différents plans : verbal, visuel, musical, kinesthésique et spatial.

Économie

Les arts et la culture ont un multiplicateur économique remarquablement élevé en matière de dollars rapportés sur le plan de l'économie et de la création d'emplois.

Les arts et la culture au Canada comprennent les éléments suivants :

- Des biens comme nos bibliothèques, nos parcs, nos ressources patrimoniales, nos archives et nos musées;
- Des initiatives comme l'éducation artistique et des productions dans des domaines comme les arts de la scène, les arts visuels, la littérature, l'artisanat, le design, les films et les vidéos, la radiodiffusion et la télédiffusion ainsi que les enregistrements sonores;
- Des investissements dans le multiculturalisme et la multidisciplinarité dans un grand nombre de communautés et de collectivités.

Selon Statistique Canada, pour les années 2003-2004 (qui sont les dernières années pour lesquelles des statistiques approfondies sur l'art ont été publiées), le secteur des arts et de la culture a employé directement 600 000 personnes et a généré 40 milliards de dollars dans l'économie canadienne au moyen d'un investissement de 7,7 milliards de dollars de la part de trois paliers de gouvernement. Il s'agit d'un revenu d'investissement de plus de 500 %. Environ 25 % de ces profits sont directement retournés sous forme de recettes fiscales, ce qui représente un montant plus élevé que l'investissement initial.

Le secteur des arts et de la culture emploie autant de personnes que les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche, de l'exploitation minière, du pétrole,

du gaz et des services publics COMBINÉS. Pourtant, les fonds publics, les mesures d'encouragement et de soutien pour l'industrie et les allègements fiscaux qui vont dans ce secteur crucial sont disproportionnellement peu nombreux.

Pour les années 2003 et 2004, les investissements de 7,7 milliards de dollars dans le secteur des arts et de la culture (ce qui inclut la conservation des parcs, du patrimoine, etc.) étaient divisés de la façon suivante :

- 3,5 milliards de dollars provenaient du gouvernement fédéral;
- 2,2 milliards de dollars provenaient des gouvernements provinciaux et territoriaux;
- 2 milliards de dollars provenaient des gouvernements municipaux.

Si l'on remet ces chiffres en contexte, ceux-ci montrent que la contribution du gouvernement fédéral dans le secteur des arts et de la culture ne représentait que 1,9 % du budget total pour les années 2003 et 2004.

Les dépenses totales du gouvernement dans le domaine des arts étaient de 243 \$ par Canadien pour les années 2003 et 2004, comparativement à 202 \$ pour les années 1990 et 1991. En matière de cohérence de la valeur, il ne s'agit pas d'une augmentation importante du financement accordé à ce secteur, si l'on considère que la période observée est d'une durée de treize ans. Au cours de ces treize années, les gouvernements municipaux ont fait passer leur contribution de 16 % à 26 %, alors que les gouvernements provinciaux et territoriaux ont diminué leur aide pour atteindre les 29 %, tout comme le gouvernement fédéral, dont le soutien est passé de 54 % à 45 %.

De plus, il existe des iniquités considérables entre les différents régimes de financement provinciaux et municipaux qui existent au Canada, ce qui compromet et limite un accès égal au financement, aux programmes et aux bienfaits du secteur des arts et de la culture pour tous les citoyens canadiens.

Pendant ce temps, l'exportation des produits culturels canadiens a fait un bond de 80 % entre 1996 et 2005, atteignant 2,4 milliards de dollars. De plus, ce domaine avait un grand potentiel de croissance. Le seul secteur où les arts et la culture ont un déficit commercial est celui des imprimés. Toutes les autres catégories présentent une croissance constante.

Emploi

Vingt-cinq pour cent des personnes œuvrant dans le secteur de la culture sont travailleurs autonomes. Quant aux artistes et aux créateurs travaillant dans ce secteur, **plus de la moitié** (58 %) sont dans cette situation d'emploi. Cela signifie que les travailleurs du domaine des arts et de la culture sont libres de choisir où ils désirent vivre et travailler, du moins, davantage que la plupart des autres travailleurs. Mieux encore, près de 4 emplois sur 5 dans ce secteur sont des

postes à plein temps. Aussi, plus de 83 % des travailleurs du domaine des arts et de la culture possèdent un diplôme d'études postsecondaires.

Les emplois dans le secteur des arts et de la culture sont des emplois de créateurs! L'éducation artistique encourage les travailleurs à penser de façon créative et innovatrice, ce qui représente une habileté très demandée dans les industries et les entreprises axées sur le savoir, et ce, partout dans le monde.

Bien que les artistes et les travailleurs du secteur de la culture soient parmi les personnes les plus scolarisées de la société, ceux-ci se retrouvent quand même dans la tranche de revenu la plus basse de tous les travailleurs participant à la vie économique du pays.

En 2000, le revenu d'emploi moyen au Canada était de 31 757 \$. Cette année-là, les acteurs gagnaient en moyenne 21 597 \$, les peintres et les sculpteurs, 18 666 \$, et les musiciens et les chanteurs, 16 090 \$. En comparaison, un gestionnaire supérieur de la fonction publique gagnait en moyenne 65 020 \$ durant la même période.

Étant donné que beaucoup de travailleurs du secteur des arts et de la culture sont travailleurs autonomes, un grand nombre d'entre eux ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi, au Régime de pensions du Canada ni aux indemnités d'accident du travail. Pire encore, les années où les artistes connaissent une augmentation de revenus substantielle en raison d'une subvention, de la vente inhabituelle d'une grande quantité d'œuvres ou de publications, ou de l'obtention d'un prix, les artistes sont imposables sur la totalité de leurs gains, comme s'il s'agissait d'un revenu, et ce, sans considération pour la moyenne des années difficiles qui ont précédé ou qui suivront cette année plus rémunératrice. Ainsi, la vente d'une œuvre qui a nécessité du travail et de l'investissement pendant des années n'est pas considérée comme un revenu d'investissement à long terme. Au lieu, elle est imposée comme si elle représentait un gain fortuit.

Sans les artistes et les travailleurs du domaine culturel, il n'y aurait pas d'art ni de culture au Canada et les bienfaits que ceux-ci apportent à l'économie et à nos communautés n'existeraient pas. Les chiffres donnés ci-dessus montrent bien que les artistes et les organismes voués à l'art font la grande partie des investissements, mais ne reçoivent rien des avantages financiers qu'ils apportent.

La demande du marché et le tourisme

Les voyages à l'intérieur du pays comprenant des activités sur la culture et le patrimoine comptaient 14 millions de voyages d'agrément en 1996 et ont généré 3 milliards de dollars, ce qui représentait 25 % de toute l'activité touristique de l'époque. Par ailleurs, les dépenses moyennes des ménages canadiens pour les

produits et les services culturels s'élevaient à 1 357 \$ en 2001. Nous savons que les touristes venant de l'étranger voyagent aussi pour prendre part à des activités comme des festivals, des opéras, des concerts et des musées. D'ailleurs, les activités artistiques et culturelles génèrent d'énormes retombées économiques dans les endroits où elles ont lieu.

Identité canadienne

Les activités artistiques et culturelles qui comprennent les spectacles, les films, la télévision, la littérature et les nouveaux médias expriment l'identité canadienne à l'échelle nationale et internationale.

Le secteur des arts et de la culture crée un milieu propice à la mise en évidence de la voix des peuples autochtones, de celle de nos diversités culturelles et de celle des deux nations fondatrices.

Les arts et la culture sont d'une importance capitale dans l'établissement de la réputation du Canada sur la scène mondiale. En grande partie en raison de la richesse de ses arts de la scène, de sa littérature, de ses films et de ses nouveaux médias, le Canada est perçu à l'étranger comme un pays cosmopolite, multiculturel, créatif, tolérant et dynamique.

D'ici 2020, on estime que l'immigration assurera à elle seule l'accroissement de la population du Canada. Notre réputation à l'échelle planétaire et notre respect de la diversité culturelle seront cruciaux pour attirer de nouveaux arrivants dans notre pays, dont le passé et l'avenir sont inextricablement liés à l'immigration. Un secteur artistique et culturel en santé procure ainsi un espace où les diverses voix formant une nation peuvent se marier pour créer une coexistence harmonieuse.

L'éducation, la jeunesse, l'apprentissage permanent et la santé

De nombreuses études montrent une relation positive entre l'exposition aux arts et le rendement scolaire. Par exemple, l'apprentissage d'un instrument de musique a tendance à renforcer et à accroître les habiletés en mathématique, alors que les arts dramatiques et visuels contribuent à améliorer les habiletés en lecture (reportez-vous au site Web www.geniearts.ca).

Des études contemporaines dans le domaine de la plasticité synaptique démontrent que les personnes âgées effectuant une activité artistique stimulent l'activité neuronale de leur cerveau de 10 % à 15 % plus que la normale, ce qui permet de prévenir la sénilité précoce et d'améliorer la santé physique en général.

L'éducation artistique, quant à elle, permet d'enseigner le travail d'équipe, la résolution créative de problèmes, l'expression de soi sans la violence et la discipline personnelle, en plus d'inculquer un sentiment de fierté chez les élèves, leurs parents et leurs communautés. Les arts s'avèrent aussi d'une importance particulière pour les enfants et les adultes à risque. En effet, ils offrent des possibilités aux personnes de s'exprimer et d'explorer, en plus de les aider à améliorer certaines de leurs habiletés, à améliorer leur discipline personnelle et à augmenter leur niveau de fierté, ce qui peut mener à une carrière épanouissante et à des activités de loisir enrichissantes. L'éducation artistique permet également de créer un réseau positif et des relations de mentorat entre différents artistes d'une même communauté ainsi qu'entre différents jeunes.

Lorsque nous prenons en considération la contribution qu'apportent les arts et la culture au pays en matière de coût de revient complet, de bienfaits sur la santé physique et mentale, de réduction du risque de la marginalisation sociale et de retombées économiques substantielles dans les communautés où les arts et la culture sont bien vivants, il va de soi que le gouvernement fédéral rendra davantage à ses citoyens s'il prend mieux en considération les artistes et les organismes voués aux arts et à la culture au Canada et qu'il leur apporte un soutien plus généreux.

Nouvelles technologies

Les arts et la culture au Canada sont au premier plan dans le développement de nouvelles technologies qui ont pour but de commercialiser, de distribuer, de présenter et de créer des œuvres au moyen de ces nouveaux médias. Aussi, les nouvelles technologies ont permis à beaucoup de gens d'avoir accès aux arts et à la culture, par exemple, dans les visites de galeries d'arts virtuelles. Les artistes et les travailleurs du domaine culturel canadien sont reconnus mondialement pour leur travail avec les nouveaux médias, comme c'est le cas pour Michael Snow et Janet Cardiff. Les percées dans les nouvelles technologies effectuées dans le domaine des arts et de la culture passent souvent à d'autres secteurs de la société, comme en médecine. Ainsi, les arts et la culture aident à engendrer la créativité et l'innovation dans la technologie.

Résumé

Nous reconnaissons qu'une stratégie de développement économique intelligente dans une société où le milieu des arts et de la culture est en bonne santé permet d'effectuer les actions bénéfiques suivantes :

- Attirer et retenir de la main-d'œuvre et des immigrants qualifiés;
- Améliorer le sentiment de bien-être au sein de la population;
- Créer des industries « propres »;

- Procurer de véritables retombées qui correspondent aux investissements;
- Favoriser le foisonnement des petites entreprises;
- Promouvoir le renforcement du sentiment de communauté (les artistes vivent à même nos collectivités, ils ne sont pas des sociétés par actions dont le siège social se trouve ailleurs dans le monde);
- Augmenter la fierté des personnes pour l'endroit où elles vivent;
- Favoriser le passage à l'action de la population et l'accroissement de la créativité, qui fait ensuite son chemin dans tous les domaines de la vie;
- Soutenir l'industrie du tourisme;
- Améliorer tous les niveaux d'enseignement.

Les solutions du Parti Vert : Orientation recommandée en matière de politiques

Les députés du Parti Vert du Canada s'engagent à effectuer les actions suivantes :

1. Augmenter le financement accordé à tous les organismes canadiens voués aux arts et à la culture, ce qui comprend le Conseil des Arts du Canada, Téléfilm Canada, les orchestres, les théâtres et les éditeurs. L'objectif est d'améliorer le soutien accordé à ce secteur proportionnellement à l'appui alloué au cours des années aux autres secteurs de l'économie comme les industries du transport, de l'automobile, des soins de santé ainsi que du pétrole et du gaz;
2. Fournir un financement stable pour les activités de base de la CBC et de la SRC pour qu'elles puissent continuer à offrir du contenu canadien de qualité à la radio et à la télévision dans les deux langues officielles pour tous les Canadiens et Canadiennes;
3. S'assurer que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réserve davantage de fréquences aux stations indépendantes et sans but lucratif;
4. Passer une loi exigeant que les chaînes de cinéma et de vidéo présentent au moins 20 % de contenu canadien;

5. Rétablir et améliorer les principes d'indépendance dans la gestion des institutions et des organismes voués aux arts et à la culture qui sont sous l'autorité du gouvernement fédéral. En conservant cette position, nous croyons que les dirigeants d'organismes culturels comme le CRTC, le Conseil des Arts du Canada, la CBC et la SRC, ainsi que Téléfilm Canada ne devraient pas être nommés par le parti politique au pouvoir, mais par un comité indépendant formé de représentants compétents provenant de différentes parties intéressées de la société canadienne;
6. Devant le Sénat, abroger la loi actuelle qui donnerait le pouvoir aux censeurs nommés par les partis politiques de priver les producteurs de films d'un crédit d'impôt si le contenu de leur œuvre est jugé « inapproprié ». Dans un tel contexte, des films produits par certains des réalisateurs canadiens les plus acclamés sur la scène internationale, comme Egoyan, Cronenberg et Arcand, n'auraient jamais pu être tournés;
7. Augmenter le soutien accordé aux programmes d'arts communautaires partout au Canada en établissant un financement stable des activités de base par l'apport d'un pourcentage fixe du budget fédéral;
8. Équilibrer le financement qu'accorde le gouvernement fédéral dans le domaine des arts et de la culture aux provinces, aux territoires et aux municipalités de sorte que les fonds correspondent à ceux alloués par les provinces et les municipalités qui possèdent les normes actuelles les plus élevées;
9. Mettre sur pied des mesures incitatives pour toutes les provinces et tous les territoires dans le but de rétablir et d'améliorer les éléments destinés aux arts et à la culture dans les écoles et les activités parascolaires, autant dans les zones urbaines que dans les régions rurales;
10. Augmenter les allègements fiscaux et les primes accordés aux artistes (d'après les modèles très fructueux établis en Irlande et dans la ville de Berlin). Ces actions permettront d'effectuer les éléments suivants :
 - Encourager les artistes à s'établir au Canada et à lancer des entreprises dans notre pays;
 - Obtenir des résultats pour les « industries propres » (habituellement) de type administratif qui sont engendrées par les emplois et les investissements du secteur des arts;
 - Aider à offrir des emplois intéressants aux diplômés universitaires et collégiaux;
 - Enrichir les écoles et les programmes qu'elles offrent pour inciter les immigrants à s'établir dans les régions rurales;

- Encourager et découvrir des talents dans les communautés délaissées par les jeunes où les industries traditionnelles sont en perte de vitesse.
11. Suivre et implanter les recommandations de la Conférence canadienne des arts dans le but de permettre aux artistes d'accéder à divers programmes sociaux, dont l'assurance-emploi, l'indemnisation des accidentés du travail et le Régime de pensions du Canada;
 12. Modifier la *Loi sur l'Agence du revenu du Canada* pour permettre aux travailleurs du secteur des arts et de la culture de bénéficier d'un programme d'étalement de l'impôt qui tiendrait compte des années difficiles précédant et suivant les années plus rémunératrices lorsqu'un spectacle est produit, qu'un livre est publié ou qu'une subvention ou un prix est gagné;
 13. Protéger l'identité culturelle du Canada au cours des négociations commerciales;
 14. Rétablir le service de transport offert par le gouvernement (qui a été aboli par l'administration Harper) pour permettre le déplacement d'expositions entre les musées et les galeries d'art;
 15. Protéger les droits d'auteur des artistes de sorte qu'ils ne soient pas cédés aux musées et aux galeries d'art dans le processus d'autorisation des expositions.

Stratégie économique

Le Parti Vert du Canada applique la « méthode du coût de revient complet » à sa vision de l'économie. Nous reconnaissons que, comparativement à d'autres secteurs soutenus par le gouvernement, le domaine des arts et de la culture est sous-financé.

Nous investirons dans l'amélioration du soutien apporté à ce secteur en nous servant du système de subvention à caractère fiscal accessible au gouvernement pour encourager les « industries propres » à continuer de protéger l'environnement et à dissuader les industries polluantes de poursuivre leurs agissements. Nous parviendrons à atteindre ces objectifs par les moyens suivants :

1. Étant donné que le domaine des arts et de la culture apporte des bienfaits appréciables dans les secteurs de la santé et de l'éducation, les investissements accordés dans ce domaine pourraient être ajoutés, en partie, aux investissements faits dans la santé et l'éducation dans les communautés et les établissements d'enseignement;
2. En prenant en considération la méthode du coût de revient complet, le Parti Vert du Canada est en mesure de fournir les preuves que les investissements faits dans le secteur des arts se paient d'eux-mêmes et qu'ils rapportent même davantage, et ce, de façon considérable;

3. Les répercussions fiscales neutres permettent de taxer ce que la société juge nuisible, comme la pollution, mais aussi de détaxer ce qu'elle considère comme souhaitable, par exemple, l'emploi et la créativité. Ainsi, le Parti Vert du Canada redistribuera les fonds sans répercussions fiscales, ce qui permettra de favoriser les activités économiques non polluantes, offrant un grand nombre d'emplois, demandant beaucoup de créativité et fondées sur le savoir sans augmenter l'impôt des particuliers. Par exemple, le Parti Vert abolira la TPS sur les produits du domaine des arts et de la culture et imposera une taxe sur le carbone émis par la combustion des hydrocarbures et la libération de leurs sous-produits dans l'atmosphère;
4. Le Parti Vert du Canada conservera une certaine marge de manœuvre et fera preuve de flexibilité dans ses calculs de nature économique. Nous sommes en mesure de penser en matière de PIB et d'éléments économiques quantifiables, ce qui peut démontrer que les arts et la culture n'apportent pas seulement une énorme contribution à l'activité économique de notre pays, mais aussi qu'ils améliorent l'indice de bien-être utilisé maintenant par Statistique Canada.

Les valeurs du Parti Vert du Canada

1. La survie des travailleurs individuels dans le domaine des arts et de la culture dépend de la modification des programmes sur l'impôt et les avantages sociaux du pays, de sorte que les artistes et les travailleurs du secteur de la culture puissent profiter d'un niveau de vie comparable aux autres travailleurs canadiens. Cette modification devant être faite aux programmes est plus que méritée, en raison de l'énorme contribution qu'apportent les travailleurs du domaine de la culture à la société canadienne.
2. Le secteur des arts et de la culture est vital en particulier pour les jeunes, les communautés culturelles et les peuples autochtones. L'avenir du Canada en tant que société vivante culturellement nécessite que les jeunes, les membres des sociétés culturelles et les peuples autochtones aient la possibilité de chercher et de recevoir leur juste part d'encouragement et de soutien pour leur art et leur culture. En tant que pays, nous pourrions apprécier les merveilleux bienfaits que peut apporter un milieu engagé assurant le soutien et encourageant l'expression culturelle provenant de ces points de vue culturels et de ces voix uniques.
3. Le secteur des arts et de la culture est le cœur du bien-être des citoyens de notre pays. Par conséquent, le Parti Vert du Canada s'engage à soutenir avec force et au moyen de toutes les mesures économiques possibles, les personnes et les organismes du Canada qui créent,

produisent, consomment, présentent, distribuent et commercialisent les arts et la culture dans tous les niveaux de la société.

- 4. Les travailleurs du secteur des arts ont besoin d'un environnement propre, sain, durable et invitant pour réussir dans leur domaine et trouver de l'inspiration. Le Parti Vert du Canada s'engage donc à travailler à la protection de cet environnement pour eux ainsi que pour tous les Canadiens et Canadiennes!**

Statistiques et citations :

- Statistique Canada :
La culture en perspective;
Emploi selon l'industrie;
Revenu d'emploi selon la profession;
Contribution du secteur de la culture dans l'économie canadienne;
Contribution du secteur de la culture dans l'économie canadienne – perspective provinciale
(visitez le site Web www.statcan.ca et suivez les liens se trouvant sur la page d'accueil).
- La citation de Margaret Atwood et d'autres renseignements utiles peuvent être trouvés dans la documentation préparée par le Conseil des Arts du Canada qui est accessible à la page intitulée « Promotion des arts » (www.canadacouncil.ca/aproposdenous/Advocacy_fr).
- Reportez-vous à la page www.geniearts.ca pour en connaître davantage sur l'éducation artistique.
- Pour en savoir plus sur Richard Florida, visitez le site Web www.creativeclass.org.
- Conférence canadienne des arts : www.ccarts.ca/fr.
- Doidge, Norman. *How the Brain Changes Itself*.
- Creative Community Index. *Cultural Initiatives, Measuring Progress Toward a Vibrant Silicon Valley*.